

Regards Actuels

Ville de Saint Mitre les Remparts

Bulletin d'Information
Mars 2012 - N° 5

Edito

Chers concitoyens,
Cet édit sera le dernier qui sera écrit sous ma signature puisque prochainement Saint Mitre les Remparts disposera d'un nouveau Maire pour administrer la commune. Selon les règles démocratiques de la vie publique, il sera, comme je l'ai été moi-même à 5 reprises, élu par le Conseil Municipal.

Une page va donc se tourner et avec 23 ans de mandat, j'aurai fait le 3^{ème} plus long mandat de l'histoire de Saint Mitre les Remparts.

N'étant pas originaire de Saint Mitre les Remparts, malgré une présence qui date précisément du 14 juillet 1971, nous avons décidé, mon épouse et moi-même de nous retirer à Aix en Provence, qui n'est pas bien loin, ville de naissance de Marie Elisabeth.

Je suivrai toujours avec beaucoup d'intérêt la vie de Saint Mitre les Remparts et tenterai d'aider au maximum mon remplaçant dans l'exercice de ses fonctions sans interférer pour autant.

Comme j'ai pu déjà le dire et contrairement à ce que prétendent certains, je « n'abandonne » pas Saint Mitre les Remparts qui restera à jamais gravé au plus profond de moi-même. Je quitterai avec regret une ville en ordre avec de nombreux projets pour 2012 et 2013 qui seront sur les rails. Le groupe majoritaire « Unis pour Saint Mitre » saura, j'en suis sûr, les faire fructifier.

Je souhaite que vous fassiez confiance à ces femmes et à ces hommes qui ont su redresser le village dans un premier temps et l'amener sur la voie de la modernité ensuite.

Quant à moi, permettez-moi, une fois encore, de remercier tous ceux qui m'ont fait confiance, aidé, soutenu dans les moments difficiles. Leur aide a été véritablement le moteur de mon action.

Au-delà des clivages politiques que l'on voit malheureusement poindre à l'horizon, j'ai voulu mener une action pour tous les Saint Mitréens sans distinction.

Cela aura été une de mes plus belles satisfactions.

Pour demain, permettez-moi de souhaiter bonne chance à notre village.

Christian Beuillard, Maire

▷ Événement Anniversaire

Saint Mitre les Remparts rend hommage à sa doyenne

A l'occasion des 102 ans de Madame Marie-Trinité ROMERO demeurant chez sa fille à Varage, Monsieur Christian Beuillard, Maire lui a rendu visite afin de célébrer son anniversaire le 17 février dernier, accompagné de Béatrice Aliphat, conseillère municipale, de Nicole Carde, adjointe aux affaires sociales et de Claudine De Rivas, adjointe à la communication et au tourisme.



▷ Finances

Autour de la construction du budget primitif 2012 de la commune

1 - Environnement économique

Les communes prennent de plein fouet les effets de la crise économique mondiale et plus particulièrement celles de la zone euro. La crise se traduisant par la raréfaction des fonds propres des établissements financiers les conduit à ne pas toujours répondre aux besoins en matière de crédit voire à augmenter les taux. Cette constatation nous a conduits à construire un budget primitif 2012 sans faire appel à l'emprunt.

Les communes vivent aussi les premiers effets de la réforme de la Taxe Professionnelle. Pour ce qui concerne la CAPM, 80% des recettes de la Contribution Economique Territoriale (CET) proviennent des dotations de l'Etat alors qu'elles n'étaient que de 20% avant la réforme. Cependant la perte de recettes n'étant que de 1% en 2012, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire sera maintenu au niveau de 2011 soit 1.030.926,86 € pour Saint Mitre les Remparts.

2 - Le budget de fonctionnement 2012

Il bénéficiera d'un excédent de fonctionnement 2011 qui s'élève à 834.550 €.

Il était de 1.283.190 € en 2011, ce qui nous a permis, par un report dans le budget d'investissement, d'autofinancer la construction du restaurant scolaire Edouard Vaillant.

Nous tablons sur une augmentation des recettes fiscales de 2%. Par contre, la Dotation Globale de Fonctionnement devrait baisser de 6%.

Nous avons prévu une augmentation des frais de personnel de 4% afin de couvrir les besoins en recrutement pour le nouveau restaurant.

La dotation au CCAS passera de 460.000 € en 2011 à 570.000 € en 2012.

3 - Le budget d'investissement 2012

Il comporte d'abord le report de travaux non effectués ou non terminés en 2011 (extension du parking de l'Europe, restaurant scolaire Edouard Vaillant, bâtiment du CCF, vestiaire pour le football, confortement de la surverse du bassin du Fourna, rénovation de la salle du Conseil Municipal).

Il faut y ajouter les projets complémentaires suivants : vidéo-protection des parkings centre ville, réhabilitation de l'ancien Centre de Secours, travaux de voirie, préau à la maternelle Rostand et équipement des écoles, rénovation de l'éclairage public et conformités électriques, busage du canal Allée des Roses.

Les recettes des ventes des terrains des Rocalèdes (781.000 €) et des Emplaniers (1.075.000 €), le report d'investissement 2011 (1.710.817 €), l'excédent de fonctionnement reporté (834.550 €) nous permettront d'autofinancer pour plus de 3.600.000 € de travaux.

CONCLUSION :

La vigilance budgétaire qui nous permet de maintenir les taux d'imposition locale au niveau 2011 SANS AUGMENTATION continuera à être à l'ordre du jour en 2012.

Au moment où planent des incertitudes budgétaires sur les collectivités territoriales, la ville de Saint Mitre les Remparts dispose des outils permettant le suivi permanent des dépenses, gage d'une saine exécution de son budget.

La ville et ses associations

La ville de Saint Mitre les Remparts prend soin de ses associations dont un certain nombre d'entre elles reçoivent de l'argent public en provenance du budget annuel de la Ville sous forme de subventions.

La commune doit contrôler l'utilisation des subventions sans s'immiscer dans la gestion des associations.

De ce fait, le règlement nous impose de leur demander :

- le bilan financier de l'année précédente qui met en évidence les excédents éventuels,
- le bilan prévisionnel de l'année en cours qui nous permet d'identifier des erreurs car il ne faut pas oublier que les trésoriers sont bénévoles. Un dialogue s'engage lorsque nous estimons que les demandes sont disproportionnées d'une année sur l'autre ou lorsque nous constatons des erreurs sur les documents fournis.

Enfin, nous rapprochons le relevé bancaire de fin d'année du bilan financier.

Il ne s'agit pas d'ingérence mais de quête de justificatifs qui protégeraient la commune et les associations en cas d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, mais aussi le meilleur moyen d'être le plus équitable possible en collant au plus près de besoins avérés.

Mettre un peu de rigueur dans les relations avec nos associations est une garantie pour elles d'une égalité de traitement en évitant le favoritisme.

Notre credo c'est d'être le plus juste possible de façon à ce que nos associations puissent vivre et se développer dans un climat de confiance réciproque.

▷ Transports

La Ligne 29 : Une Ligne pour les jeunes

La ligne 29 mise en service le 2 janvier 2012 a été inaugurée officiellement le 27 janvier 2012

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de l'extension jusqu'à la gare routière d'Istres de la ligne 9 des Bus du Soleil.

La ligne 29 est devenue une ligne reliant Martigues à Istres via Saint Mitre les Remparts. Elle vient compléter l'offre départementale directe Martigues-Istres qui ne passait pas par le cœur de notre village.

Cette liaison avec Istres, que nous souhaitions depuis 2000, a pu voir le jour grâce à la création du Syndicat Mixte de Gestion des Transports Urbains globalisant les transports urbains de la CAPM et ceux du SAN Ouest Provence.

Antérieurement, chacune de nos communautés n'étant compétente qu'au sein de leur propre périmètre de transport urbain, il existait une cloison étanche interdisant aux bus de la CAPM de poursuivre leur trajet au-delà de Saint Mitre les Remparts, de même pour les bus du SAN Ouest Provence pour Istres.

La création d'un périmètre de transport urbain global permet aujourd'hui au Syndicat Mixte de se positionner sur la desserte de l'ouest de l'Étang de Berre.

Cette mutation était indispensable car la demande et les besoins de nos populations sont grands en matière de transport public surtout pour les personnes ne disposant pas de moyens propres, les jeunes notamment.

Il faut savoir en outre que 90% des déplacements des usagers des villes se font à l'intérieur du nouveau périmètre.

Pour en revenir à la ligne 29, elle répond bien aux besoins de nos jeunes collégiens et lycéens en particulier pour ceux qui fréquentent les établissements d'Istres et de Martigues.

Le transport sur les lignes du réseau ULYSSE (nouvelle



appellation du Syndicat Mixte) est gratuit pour les moins de 26 ans scolarisés. La ligne 29 leurs permet aujourd'hui de mieux s'adapter à leurs heures de cours mais aussi de rejoindre leurs camarades istréens le mercredi et le samedi.

La ligne 29, c'est donc AUSSI une ligne pour les jeunes.

La ligne 29 reste gratuite le mercredi, au départ de Saint Mitre les Remparts, pour tous les usagers désirant se rendre au marché, voire au complexe sportif. Les titulaires d'abonnement doivent présenter leur carte.

▷ Séniors

Ateliers « Mémoire »

Cette année encore la Carsat et le CCAS proposent aux personnes de 60 ans et plus des ateliers « Mémoire ». Ce sont des séances de 2 niveaux : initiation et approfondissement.

Chaque atelier aura une durée de deux heures, sur 5 semaines.

La première séance initiation commence le mardi 13 mars et l'approfondissement le vendredi 16 mars, de 9h30 à 11h30, à la salle du Club (foyer des anciens).

Un atelier sur une étude du sommeil aura lieu également

le vendredi 20 avril et le jeudi 26 avril de 9h30 à 11h30.

Pour tout renseignement :

vous pouvez vous adresser au CCAS, rue Giudicelli
Tél : 04 42 06 97 52

URGENT

recherchons garçons ayant le BAFA

pour aider à l'encadrement de notre centre aéré (enfants de 5 à 12 ans) vacances de printemps et d'été 2012
Adresser au plus vite CV et motivation au Service du Personnel en Mairie

▷ Travaux

Restaurant scolaire Edouard Vaillant

Une construction moderne et innovante

C'est une construction à basse consommation d'énergie (BBC).

L'enveloppe en bois permet une isolation remarquable grâce à l'utilisation de matériaux isolants recyclables. Les fenêtres ont été choisies en double vitrage. Le chauffage et la climatisation sont assurés par une pompe à chaleur. L'eau chaude sanitaire sera fournie par un chauffe-eau thermodynamique. Il s'agit d'un système très performant qui permet de récupérer les calories produites par la

cuisine. Une aération en double flux est régulée avec la pompe à chaleur par une gestion centrale (GTC) accessible depuis un superviseur disponible sur internet comme pour les autres bâtiments de la commune (Groupe scolaire Rostand, Crèche Pin Prunelle, Mairie.....). Cette réalisation permet de conjuguer le meilleur en matière d'économie d'énergie.

Un label BBC est demandé auprès de l'ADEME afin de reconnaître l'exemplarité de notre construction.

Chapelle Saint Michel : la rénovation continue

Grâce au travail des bénévoles pendant de nombreuses années cet édifice a été sauvé de la ruine.

En 2009 la municipalité a décidé de continuer cet ouvrage en s'appuyant sur l'association des Chantiers d'insertion du Pays de Martigues. La restanque ou «bancaou» a fait l'objet d'une restauration visible depuis la RD5 afin de stabiliser l'oliveraie en terrasse.



Dès 2010 les travaux de soutènement de la calade ont été entrepris. C'est un travail très difficile, consistant à combler une importante cavene creusée par l'érosion afin d'appuyer l'édifice.

En 2011, une fois la consolidation terminée, les travaux du parvis ont pu démarrer en toute sécurité.

Aujourd'hui le parvis vient de retrouver ses pavés et la calade va progressivement retrouver ses galets. La montée vers la Chapelle Saint Michel sera pourvue d'un éclairage au sol.

▷ Environnement

Le tri sélectif : on continue !

L'objectif de notre collectivité (CAPM) est de réduire l'enfouissement de nos déchets au centre du Vallon du Fou. Pour cela il faut trier encore d'avantage nos déchets.

En 2011 nous avons collecté, en 6 mois, sur la voie publique 16 tonnes de bois issues du ramassage mensuel des encombrants. Nous avons évité ainsi le transfert de ce combustible vers la décharge.

C'est un formidable encouragement à poursuivre notre effort vers d'autres matériaux recyclables.

Le carton et le plastique (autres que ceux collectés par la CAPM) peuvent être valorisés lors des collectes mensuelles organisées par la Municipalité. Nous avons donc décidé de renforcer notre plateforme de tri en

ciblant dans des conteneurs les cartons et les plastiques. Ces déchets sont repris et directement valorisés par la société Delta Recyclage partenaire de la commune et de la CAPM.

Aidez-nous à séparer ces déchets, inscrivez-vous en Mairie pour les quinzaines de ramassage. Nous avons enregistré 1098 inscriptions en 2011. ON CONTINUE avec vous..... !

Rucher école

Notre commune qui poursuit son programme de protection de l'environnement s'est engagée, depuis l'année 2009, à promouvoir des actions concertées visant à améliorer notre cadre de vie.

Un des points forts de notre programme est de favoriser le maintien et l'amélioration de la biodiversité. La future création du « Rucher Ecole » de Saint Mitre les Remparts en est le témoignage.

Cette création est le fruit d'un partenariat entre le service environnement de la ville et la Société Régionale des Apiculteurs. Cette société sise dans notre localité, regroupe des apiculteurs professionnels et amateurs. Elle est représentée par Messieurs François MOREAU et

José PIGGAGLIO, respectivement Président et Secrétaire. Nous sommes très heureux de vous annoncer l'inauguration prochaine du Rucher Ecole.

C'est une excellente nouvelle à l'arrivée du printemps, tant pour nos apiculteurs locaux que pour les abeilles qui à peine sorties de l'hivernage, pourront œuvrer dans notre espace naturel protégé.

Scolaire Jeunesse

Séjours en centres de vacances d'été 2012

• **Depuis le 23 février**, mise à disposition des catalogues à la Maison de la Jeunesse et du Social (Service Scolaire-Jeunesse), à Saint Mitre Informations et à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Téléchargement possible sur le site de la ville : www.saintmitrelesremparts.fr

• **Les préinscriptions** sont à établir sur le document fourni. Pour chaque enfant, il est possible d'indiquer 2 destinations, à noter par ordre de préférence. Ces fiches de préinscription sont à déposer ou renvoyer par courrier postal ou électronique, dûment complétées et signées (faute de quoi elles ne seront pas enregistrées) jusqu'à la **date limite du 18 mars** à :

• Service Scolaire-Jeunesse
MJS - 4bis Rue Giudicelli
13920 St Mitre les Remparts
scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr

Le règlement intérieur précise les conditions d'inscriptions pour les enfants de **4 à 17 ans**.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service Scolaire-Jeunesse :
04 42 06 97 51 / 54

Inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2009

Afin de préparer la rentrée dans de bonnes conditions, l'Inspection académique a besoin de connaître avant le 15 mars le prévisionnel d'effectifs pour la rentrée de septembre 2012.

Les parents des enfants nés en 2009 (du 1er janvier au 31 décembre) qui souhaitent que leur enfant soit scolarisé en SEPTEMBRE 2012 doivent se présenter au plus vite au Service Scolaire situé à la MJS (Rue Giudicelli - tél 04 42 06 97 54 ou 04 42 06 97 51) pour établir son inscription à l'école. Se présenter avec livret de famille et justificatif de domicile de moins de trois mois (Eau, EDF, téléphone fixe, bail...). Dites-le autour de vous aux parents concernés !

Dates des vacances scolaires Vacances de printemps

Zone B : du samedi 21 avril 2012
au lundi 7 mai 2012.

(Pas de classe le 8 mai)

Vacances d'été

du vendredi 6 juillet 2012

au mardi 4 septembre 2012

▷ Expression Libre

Groupe Unis pour Saint Mitre

Regardons plus loin

Bien que quittant ma fonction très prochainement, je ne peux m'empêcher de penser à l'avenir d'un village où j'aurai résidé pendant plus de 40 ans, dont j'ai été élu pendant 29 ans et Maire pendant 23 ans.

Je n'ose pas imaginer un seul instant que tout ce qui a été fait depuis 1989, surtout en matière de gestion, puisse être mis à bas en 2014 par des incompetents dangereux. Dans 2 ans, vous serez, en effet, amenés à vous interroger sur une nouvelle équipe dirigeante. Qui sera mieux placée que les élus provenant du groupe « Unis pour Saint Mitre » actuel et ceux qui les auront rejoints pour :

- gérer au mieux la commune financièrement ?
- résister à la pression des propriétaires de terrains à qui certains n'hésiteront pas à faire des promesses qui d'ailleurs ne seront probablement pas tenues ?
- préserver la spécificité de notre village et son indépendance vis-à-vis de nos

voisins en l'éloignant des visées politiques ?

- créer du logement pour les Saint Mitréens et leurs enfants (une opération déjà engagée aux Emplaniers) ?

- de maintenir un niveau de compétences suffisant pour appréhender les problèmes d'une ville de taille moyenne qui en d'autres lieux pourrait être sous-préfecture ?

- de garantir la qualité de la vie en préservant notre environnement ?

Je fais personnellement confiance à Madame Béatrice ALIPHAT, conseillère municipale sans étiquette politique, appelée à me remplacer afin qu'elle soit un rempart contre les appétits qui ne manquent pas.

Avec elle et l'équipe « Unis pour Saint Mitre » vous aurez la garantie en 2014 de ne pas retomber dans les errements passés.

Christian Beuillard

Groupe Saint Mitre pour tous avec tous

Défense des Centres de Santé

Nous constatons une attaque considérable à l'encontre des Centres de santé. Nous dénonçons la politique de restriction dont souffre l'ensemble du système de soins.

La politique de maîtrise comptable des dépenses de santé a des effets désastreux pour notre système de soins. Les centres médicaux ne peuvent plus faire face aux dépenses.

La Croix-Rouge et des municipalités ont dû fermer leurs centres médicaux.

Les centres jouent un rôle majeur dans le paysage sanitaire. Ils accueillent sans distinction tous les habitants, assurent 10% des consultations par an dans notre département, dont une partie en première urgence, évitant l'envoi systématique sur les urgences hospitalières.

Pourtant, l'État se refuse à prendre en compte cette spécificité ainsi que le travail de prévention. Les frais de gestion des centres médicaux reposent sur les seuls mutualistes qui représentent 40 % des patients pris en charge. Les centres mutualistes assurent de fait une véritable fonction de service public sans en avoir la contrepartie financière.

Jusqu'à ce jour, l'État s'est refusé à participer au financement, mettant l'existence même des centres, et notamment celui de Martigues, de Miramas en péril. Il faut que l'État participe au financement de ces structures afin de parvenir à l'équilibre et de maintenir une offre de soins de qualité.

Jean Jacques Lucchini

Président du groupe « Saint Mitre pour tous avec tous »

Groupe Changer, le vrai choix

De la tradition démocratique

Saluer le départ d'un adversaire politique est de bonne correction, comme lui souhaiter une bonne retraite. Cette marque de civilité vaut pour Monsieur Beuillard qui laisse une Mairie désendettée.

En tant que socialistes sur Saint Mitre, nous voulons depuis des années :

- Réussir le "bien vivre ensemble",
- Respecter tous nos Concitoyens, qu'ils soient d'hier ou d'aujourd'hui,
- Inscrire notre politique locale spécifique, dans un ensemble national : les aliments, l'essence, la santé, plus chers, ne sont-ils pas subis par un grand nombre dans le pays ?
- Protéger nos concitoyens devant l'insécurité qui gagne les cités, malgré les efforts de la force publique,
- Combattre les inégalités de la vie quotidienne et la discrimination,

- Offrir un environnement durable comme héritage à nos enfants,
- Rassembler les Saint Mitréens autour d'une idée forte & républicaine,
- Se projeter dans l'avenir sur la base d'une réflexion sérieuse,
- Dénoncer la catégorisation de la population,
- Sortir de l'attitude pathologique du "pouvoir à tout prix" et de l'agitation,
- Ne pas ignorer l'état de la France : Industrie, Emploi, Famille, etc.
- Refuser enfin, le discours de la division.

Nous sommes Saint Mitréens mais avant tout Français.

Enfants d'une même République, le changement c'est maintenant !!

Vincent Kinda

Conseiller Municipal "Changer Le Vrai Choix"

Agenda Animations

23 mars : Nuit du Jazz, à la bibliothèque et à La Manare

30 mars : « Être ou ne pas être », théâtre tout public à La Manare

1er avril : Conférence « petit déjeuner sous l'herbe » à la bibliothèque

13 avril : « Opéra Molotov » à La Manare

17 avril : « Le facteur de Néruda », théâtre tout public à La Manare

1er mai : Balade des villageois

11 mai : « Ali au pays des merveilles », humour à La Manare

13 mai : Vide-grenier du village

22 mai : « Secrets d'eau », balade contée à la bibliothèque

25 mai : « Ensemble Aman », concert à la chapelle Saint-Michel

Regards Actus

Ville de Saint Mitre les Remparts

Bulletin d'information de la ville de Saint Mitre les Remparts

www.saintmitrelesremparts.fr

Dépôt légal : mars 2012 – n°ISSN : 1636-1652

Directeur de la Rédaction et de la Publication :

Christian Beuillard

Rédactrice en chef : Claudine De Rivas

Photos : Saint Mitre Informations

Conception et impression :

Imprimerie des Cyprès Bleus - Martigues

